|  |
| --- |
| **Comptage des oiseaux les 26 et 27 janvier 2019** |

**Le café pédagogique :**

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2018/01/22012018Article636521975458922566.aspx>

Pour la sixième année consécutive, les passionnés de nature sont invités par la LPO à réserver 1h de leur week-end pour compter les oiseaux de leurs jardins partout en France.

Cette initiative vise à établir un suivi des populations d'oiseaux de proximité afin d'évaluer leur état et préconiser des mesures de protection.

Dans le cadre des sciences participatives, chacun peut s'investir dans ce projet : en ville ou à la campagne, sur un balcon ou dans un grand jardin, seul ou en famille.

Ce comptage annuel constitue une manière concrète pour chaque citoyenne et chaque citoyen, adhérent ou non à la LPO, d’agir concrètement en faveur de la connaissance et de la protection de notre avifaune.

Comment faire ?

Choisir une heure le 27 ou le 28, un jardin et d'observer et noter durant 1h tous les oiseaux qui visitent le jardin.

Puis de saisir ses observations sur le site de l'Observatoire des oiseaux des jardins : [www.oiseauxdesjardins.fr](http://www.oiseauxdesjardins.fr)

|  |
| --- |
| **Site LPO** |

**Les 26 et 27 janvier 2019 grand week-end national de comptage des oiseaux des jardins**

Pour la septième année consécutive, les passionnés de nature sont invités à réserver 1h de leur week-end pour compter les oiseaux de leurs jardins partout en France.

Dans un jardin privé ou public, à la ville ou à la campagne, tout seul ou en famille, observez durant 1h les oiseaux et transmettez vos observations directement en ligne. Près de 7 000 jardins ont participé à l’opération en 2018. Un record ! Arriverons-nous à le battre cette année ?

Comment participer ?

Choisir un jour de comptage, soit le samedi 27, soit le dimanche 28.

Trouver le lieu ! Un jardin privé est idéal, mais il est possible de participer dans un jardin public ou sur un balcon !

Observer et noter durant 1h tous les oiseaux qui visitent le jardin. Libre à chacun de choisir l'horaire qui lui convient le mieux.

Saisir ses observations sur le site de l'Observatoire des oiseaux des jardins : www.oiseauxdesjardins.fr.

Une question ?

Contactez-nous sur oiseauxdesjardins@lpo.fr

Plus d'informations

Consultez le communiqué de presse

Pour être au cœur des actions LPO, inscrivez-vous à la photo de la semaine